

## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT Nº 1734

AVIS est, par les présentes, donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 5 juin 2017, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté, le projet de règlement n° 1734 intitulé :

Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Développements Banlieue-Ouest inc. » en vue de la préparation des plans et devis, la surveillance, la construction des services municipaux et de voirie ainsi que des travaux de pavage, bordures et d'éclairage d'une partie des rues Claude-Léveillée et Jacques-Hétu du projet « Place 20-30-40 » — phase 16, y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes

et ayant pour objet d'autoriser la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Développements Banlieue-Ouest inc. » pour le projet susdit.

- 2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 19 juin 2017, à 19 h, en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion située au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion.
- 3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera ledit projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 4. Ce projet de règlement nº 1734 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.
- 5. Le périmètre du secteur visé à l'entente est illustré au croquis ci-après.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce septième (7°) jour du mois de juin deux mille dix-sept (2017).

Mélissa Côté, notaire, OMA Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca

